

Séance ordinaire du 13 décembre 2018

Révision du modèle d'organisation des services d'imagerie par résonance magnétique (IRM)

Le conseil d'administration a confirmé la volonté de l'établissement à ce que la population de l'Abitibi-Témiscamingue ait accès aux services d'IRM, et ce partout en région. Il a aussi adopté le nouveau modèle d'organisation de services d'IRM en Abitibi-Témiscamingue ainsi que sa mise en œuvre, se concrétisant par l'installation d'un appareil d'IRM fixe au site de l'Hôpital d'Amos qui en assurera la gestion, l'organisation de service et la production des examens. Découlant de cette mise en œuvre, des démarches pour le déploiement d'un service de soutien au transport des usagers de l'Abitibi-Témiscamingue afin qu'ils bénéficient de l'offre de service spécialisée en IRM à Amos, qui pourront s'actualiser par un service de navette, seront réalisées.

Le Vrai Nord

Le conseil d'administration a approuvé les cinq piliers du Vrai Nord de Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue à titre d'orientation officielle, dont :

1. Accessibilité (soins et services accessibles et adaptés au besoin);
2. Qualité et sécurité (améliorer la santé et le bien-être de la population, s'adapter aux attentes, aux valeurs et aux droits des usagers ainsi que de minimiser les risques);
3. Expérience-usager (écouter activement et respecter les idées et les choix/expériences des usagers et de leurs familles selon leurs connaissances, leurs valeurs, leurs croyances et leurs cultures);
4. Développement du potentiel humain (organisation agile où les personnes ont l'opportunité d'accroître leur capacité d'atteindre des objectifs et où les apprentissages sont encouragés afin de contribuer à l'atteinte de la meilleure adéquation entre les besoins du personnel et ceux des usagers);
5. Utilisation judicieuse des ressources (la bonne ressource, au bon moment et au bon endroit).

Présentations

- Présentation des services et activités de la Maison des jeunes de La Sarre par mesdames Mélanie Ouellet et Valérie Larochelle.
- Présentation des services adaptés de santé et des services sociaux pour les personnes d'expression anglaise par mesdames Nathalie Chevrier et Jessica Nesteruk de Neighbors.

Signataires autorisés à la Régie de l'assurance maladie du Québec et Plan de délégation

Les personnes suivantes sont nommées signataires autorisées à la RAMQ et ajoutées à la liste déjà existante pour le CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue :

- Docteure Kim Beauregard-Lepage, adjointe au chef de département de médecine de famille pour les installations du territoire de La Sarre;
- Docteure Véronique Samuel-Thomassin, responsable de l'enseignement pour les installations du territoire d'Amos;
- Docteur Alan Spatz, chef de service de pathologie (Optilab CUSM);
- Docteur André Dascal, directeur médical et chef de département de pathologie (Optilab CUSM).

Docteure Yolaine Sauvageau est retirée de la liste des signataires autorisés à la RAMQ et de la liste existante pour le CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue.

La mise à jour du Plan de délégation de signature des demandes de paiement tel que demandé par la RAMQ est aussi adoptée.

Démissions et nominations au comité de direction du Département régional de médecine générale (DRMG)

En vertu du Règlement de régie interne du DRMG, le comité de direction du DRMG a procédé au renouvellement de son comité de direction. Le conseil d'administration a accepté les modifications suivantes :

- Médecin élu - Site de Ville-Marie/Témiscaming :
 - o Démission de Dre Gabrielle Bergeron;
 - o Nomination de Dre Stéphanie Lacroix.
- Médecin élu - Site de Val-d'Or :
 - o Démission de Dre Myriam Bellazi;
 - o Nomination de Dre Catherine Mailly.

Démissions et non-renouvellements de statuts et privilèges de médecins

Les membres acceptent :

- La démission de deux médecins spécialistes;
- Le non-renouvellement de quatre médecins spécialistes.

Réduction des activités au bloc opératoire lors de la période des fêtes 2018 et de la semaine de relâche 2019

Les membres approuvent la réduction des activités des blocs opératoires lors de la période des fêtes 2018 et de la semaine de relâche 2019 de la façon suivante :

Pour le site de Rouyn-Noranda :

- o Diminution des ressources au bloc opératoire **du 24 décembre 2018 au 4 janvier 2019** inclusivement (couverture de jour sur semaine le 24, 27, 28 et 31 décembre 2018 et le 3 et 4 janvier 2019 et une salle avec des équipes réduites pour répondre aux urgences). Couverture 24 heures/24 pour les urgences avec l'équipe de garde. Possibilité d'endoscopie ou de chirurgie locale les 3 et 4 janvier 2019 en fonction des ressources;
- o Fonctionnement du bloc opératoire et endoscopie selon les ressources durant la semaine de relâche (du lundi 4 mars au vendredi 8 mars 2019 inclusivement).

Pour le site d'Amos :

- o Diminution des ressources au bloc opératoire **du 24 décembre 2018 au 2 janvier 2019** inclusivement (couverture de jour sur semaine avec des équipes réduites ou garde selon les urgences).
- o Fonctionnement du bloc opératoire et de 2 salles /4 et une salle d'endoscopie durant la semaine de relâche, du lundi 4 mars au vendredi 8 mars 2019 inclusivement.

Pour le site de la Vallée-de-l'Or :

- o Diminution des ressources au bloc opératoire **du 24 décembre 2018 au 4 janvier 2019** inclusivement. L'endoscopie sera fonctionnelle en fonction des ressources disponibles, les 27-28 décembre 2018 ainsi que le 3-4 janvier 2019, et ce, en fonction de la disponibilité des usagers.
- o Fonctionnement du bloc opératoire et endoscopie selon les ressources durant la semaine de relâche, du lundi 4 mars au vendredi 8 mars 2019 inclusivement.

Pour le site de La Sarre :

- Services disponibles avec des équipes réduites au bloc opératoire **du 24 décembre 2018 au 2 janvier 2019 inclusivement** (couverture de jour sur semaine avec des équipes réduites selon les urgences pour tous les sites). Les 28 et 29 décembre, l'horaire sera adapté selon les besoins.
- Programmation habituelle lors de la semaine de relâche.

Pour le site de Ville-Marie :

- Diminution des ressources au bloc opératoire **du 24 décembre 2018 au 2 janvier 2019 inclusivement (équipe de garde pour les urgences durant toute cette période).**
- Le 4 mars 2019, le bloc est fermé et l'équipe de garde réduite et programmation habituelle pour le reste de la semaine de relâche.

Signataires autorisés des comptes bancaires

Les membres nomment les personnes signataires autorisés pour onze comptes bancaires de l'établissement à la Banque nationale.

Statuts et privilèges de médecins, dentistes et pharmaciens – annulation de la décision du CA du 25 octobre 2018 pour un médecin

Les membres ont procédé à l'annulation de la résolution du conseil d'administration du 25 octobre 2018 portant le numéro CA-2018-98 et conservé la résolution du conseil d'administration du 21 juin 2018 (CA-2018-69) et ce, à l'égard de Docteure Luce Favreault (#1-00183).

Projet TEP SCAN à Val-d'Or

Le projet TEP SCAN à Val-d'Or est approuvé afin de l'officialiser et le rendre actif dans Actifs+Réseau.

Mise en place d'un comité de développement durable

La mise en place d'un comité de développement durable représentatif du CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue a été adoptée.

Les documents suivants sont adoptés :

- Révision du Règlement sur le parachèvement et tenue des dossiers des usagers.
- Politique pour la conclusion des contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction.
- Politique et Procédure concernant l'application de la Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics (Loi n° 87).
- Plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2018-2020.

Les documents suivants sont déposés :

- Activités du président du conseil d'administration pour la période du 15 octobre au 30 novembre 2018.
- Activités du président-directeur général dans la communauté pour la période du 15 octobre au 30 novembre 2018.
- Tableau de bord du conseil d'administration.
- Tableaux de suivi de l'entente de gestion 2018-2019.
- Suivi des projets d'infrastructure.

La prochaine séance ordinaire aura lieu le 7 février 2019, à 15 h 30, à Ville-Marie.

Rédaction et mise en page par Sylvianne Leclerc, conseillère cadre au Bureau du président-directeur général

Ce document est produit par le Bureau du président-directeur général dans le but d'informer le réseau de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue. Il ne saurait en aucun cas se substituer au procès-verbal de la réunion du conseil d'administration ni le contredire. La reproduction est autorisée à la condition expresse d'en citer la source. Pour de plus amples informations : 819 764-3264, poste 45157.

Veillez noter que dès que le procès-verbal intégral de la séance sera adopté, celui-ci sera diffusé sur le site Web de l'établissement à l'endroit suivant : <http://www.cisss-at.gouv.qc.ca/calendrier-des-rencontres-et-projets>.

